

Vivre à Saint-Quay



Journal communal d'information et de liaison
N° 141 · Octobre 2015

Sommaire

- Le mot du Maire P1
- Le mot de l'opposition P2
- La vie du relais paroissial P3
- La bibliothèque..... P4
- Les écoles..... P5-8
- Bon à savoir... P9-10
- Informations municipales P11-14
- L'exposition d'arts Kenaise 2015.....P15
- Ballade au cours du concours communal des
maisons et jardins fleuris P16-17
- Nos anciens en promenade au Puy du FouP18
- Informations municipales P19-20
- La gazette P21-22
- LA VIE DES ASSOCIATIONS..... P23-32
 - Animation Kenanaise
 - Les jardins familiaux Kenanais
 - Le souvenir français-Repas de rentrée 2015
 - Amicale des retraites
 - Gym Loisirs
 - Le Pilates
 - Athlétic club kénanais
 - Trankilik
 - Chorale Awel Dreger
 - Chorale Quay des chants
 - Esperanto
 - Amicale laïque
 - Section école
 - Section théâtre
 - Section art floral
 - Section danse
 - Peinture / Dessin
 - Danses bretonnes
 - Bourse aux vêtements
 - Scots bonnet

Agenda

- > **21 novembre** : Repas (tartiflette) de l'Amicale laïque à la salle d'animation Yves Guegan
- > **6 et 13 décembre** : Elections régionales
- > **Du 20 au 27 décembre** : Semaine de la création à la salle d'animation Yves Guegan



Le projet d'extension et de réhabilitation de la mairie et la création de locaux associatifs.

Le mot du Maire

Rentrée 2015



Malgré un été particulièrement pluvieux, j'espère que vous avez, toutes et tous, réussi vos vacances.

Le 2 septembre, la rentrée scolaire s'est bien passée avec néanmoins de grands changements dans notre école maternelle. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sonia AUFFRET, la nouvelle directrice en charge d'une classe unique de 30 enfants, tous niveaux confondus. Pour assumer cette mission, elle est secondée par 2 Atsem : Valérie, présente en continu dès l'accueil et Anita qui arrive un peu plus tard dans la matinée.

A l'école primaire, pas de changement. Nos trois institutrices ont accueilli 73 élèves. A noter que pour la troisième année consécutive, Madame GUILLOSSOU assistera Mesdames GUEGAN et AUFFRET dans leurs tâches administratives.

En ce qui concerne le personnel présent au quotidien dans l'école, deux nouvelles personnes ont intégré l'équipe : Anita en tant qu'Atsem et Mylène comme coordinatrice des TAPS en remplacement de Stéphanie. En effet, Stéphanie a souhaité réorienter sa carrière. Je tiens à la remercier pour son implication dans la première structuration et mise en place des TAPS l'an dernier et je la remercie pour l'accueil qu'elle a réservé à Mylène. Je lui souhaite bonne chance dans ses futures fonctions.

La fermeture d'une classe en maternelle nous a conduits à revoir l'organisation générale et à mettre en place de nouveaux emplois du temps du personnel. Ceux-ci ont été élaborés en parfaite collaboration entre Josiane REGUER notre Adjointe aux affaires scolaires et les agents concernés et très impliqués ; l'objectif premier étant d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Comme chaque année, les bénévoles des associations kénanaïses ont organisé pour le bonheur de tous, **un été riche en animation**.

Le 20 juin, **La fête de la musique** était la première manifestation de l'été. Si la fréquentation a pu être légèrement inférieure aux autres années, la musique était comme chaque année de qualité.

Pour la seconde fois, le 12 juillet, **Le club de foot** a mis sur pieds son vide grenier autour du stade et nombreux étaient les exposants et les visiteurs présents à cette manifestation.

Le feu d'artifice et le fest noz, du 18 juillet, ont connu le succès habituel, attirant un grand nombre de spectateurs et de danseurs. Bravo à l'Animation Kénanaïse et à l'association « les jardiniers du ciel ».

Du 8 au 19 août, la salle d'animation communale a accueilli **L'exposition d'arts kénanaïse**. Une trentaine d'artistes y ont exposé leurs œuvres pour le plaisir des nombreux visiteurs.

Le forum des associations du 5 septembre, a rassemblé un grand nombre d'associations kénanaïses et attiré des visiteurs motivés.

Je conclurai cette énumération festive sur la vie de notre commune en félicitant tous les jardiniers qui ont participé au **concours des jardins fleuris** ainsi que nos employés communaux qui tout au long de l'année fleurissent et entretiennent notre commune.

Bravo à tous les bénévoles pour l'organisation de ces manifestations qui rythment et animent la vie de notre commune.

Les dossiers communaux :

Le projet de la future Mairie, de la nouvelle salle de conseil municipal et de la salle multi-activités, suit son cours normalement. Les appels d'offres ont été lancés et l'ouverture des propositions a eu lieu début octobre. Les travaux de démolition commenceront normalement en novembre.

Crec'h Killé et Ker Noël. Avant l'été, les services du Conseil départemental nous ont proposé de refaire la couche de roulement. La circulation sur cette portion de route étant devenue « chaotique », j'ai immédiatement accepté cette proposition. Les plots rouge et blanc du croisement de Crec'h Killé doivent aussi disparaître. Les travaux effectués ne remettent bien entendu pas en question l'aménagement des voies parallèles.

La commune est actuellement dans l'attente de la concrétisation d'un projet de lotissement à proximité immédiate du bourg. Les différentes parties concernées par ce projet sont en contact régulier. Nous sommes confiants de voir aboutir ce projet prochainement.

Je conclurai mes propos en vous remerciant de votre confiance et je vous propose comme l'an passé de vous rencontrer en fin d'année à la salle Yves Guégan, pour vous présenter notre travail, le projet de la future mairie, écouter vos remarques, vos suggestions et répondre à vos questions.

Votre Maire
Pierrick ROUSSELOT

Rendre notre commune attractive

Nouvelle rentrée, nous l'espérons la meilleure pour chacun d'entre vous. Le contexte national avec le problème complexe des réfugiés et la COP 21 (21ème conférence de Paris sur le climat) ne doivent pas nous laisser insensibles et nous devons en prendre une part dans nos réflexions.

Notre rôle d'élus nous amène à faire un bilan des moyens existants et à analyser ceux à mettre en place pour augmenter l'attractivité de notre commune.

• Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est, a priori, bien déroulée sans problème particulier avec toutefois d'une part une fermeture de classe pour un effectif scolaire à 103 élèves (73 en primaire et 30 en maternelle), réduction des effectifs que nous avions annoncée lors de la dernière campagne municipale, et d'autre part le départ de notre « référente » en TAPS (activités péri scolaire).

• Locaux des réfugiés

• Notre commune disposant d'un logement locatif libre, une réflexion peut être menée pour permettre l'accueil d'une famille de réfugiés et ainsi participer à l'effort national ; la contribution de chacun et de chaque commune permettra de trouver une solution à ce fléau présent pour plusieurs années. Ceci présente l'avantage supplémentaire d'apporter du sang neuf à la commune et des élèves potentiels à l'école.

• PLU

• Notre PLU établi en 2010 doit être remis à jour pour intégrer les contraintes du ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui précise un recentrage des habitations près des bourgs. Lors du Conseil municipal du 27/11/2014, il était prévu une simple « modification » du PLU. Une révision du PLU ne serait elle pas plus adaptée, car notre zone constructible 1AU2 (sur St Meen) ne respecte pas cette règle de recentrage. De même, ne serait il pas judicieux de reporter notre zone à caractère industriel 1AUY1 (près du stade) vers un site plus attractif (à Keringant, près de Peugeot) où la moitié du terrain est la propriété de notre commune.

• Voies Vertes

• Dans le cadre de la COP 21, et en conformité avec les engagements de campagne électorale, la Majorité s'est engagée envers « Trégor Bicyclette » sur l'aménagement possible d'une traversée à bicyclette de part en part de notre commune pour la rendre plus attractive, à l'image de ce que font toutes les communes avoisinantes. Certes le passage au niveau du nouveau rond point de St Meen limite la réalisation du dernier tronçon, mais une réorientation temporaire vers la voie verte de Louannec en cet endroit reste possible.

• Action LTC

• Notre présence dans la commission N°2 de LTC (économie, Emploi, Tourisme, Enseignement supérieur, Recherche, Formation et Innovation) nous permet de constater les efforts consentis par LTC (Lannion Trégor Communauté) pour favoriser l'installation de commerce (installation du 1^{er} commerce, dernier commerce, avec élargissement de cette aide à la fonction de restauration) (par exemple : Plufur : regroupement bar-tabac-épicerie-boulangerie/pâtisserie ; à Buhulien : 1^{er} restaurant ; à Vieux Marché : 1^{er} restaurant ; à Pluzunet : café-bar ; à Saint Michel en Grève : bar-tabac-pizzeria ; à Rospez : reprise d'un bar multi service, ...).

• LTC dispose aussi des aides à l'installation pour des entreprises, dans le cadre l'artisanat de production.

• Ce type d'aide pourrait inspirer certains kénanais avec le soutien logistique de notre commune (voire financier pour la fourniture de locaux), par exemple dans les locaux libres près de Intermarché, ou ailleurs sur les trop nombreux locaux libres sur notre commune.

Saint Quay réveille toi, le monde bouge autour de toi !

N'hésitez pas nous contacter :

Yves Le Damany, tél : 06 46 72 33 17
@mail : yves.ledamany@sfr.fr

Karine Roulleau, tél : 06 30 11 66 04
@mail : karine.roulleau@orange.fr

Après avoir rechargé ses batteries au soleil de l'été, éventuellement sous la pluie aussi d'ailleurs, pourquoi pas, chacun a repris ses activités, école, atelier, bureau, champs... C'est aussi la reprise des nombreuses activités paroissiales; notons entre autres : catéchèse pour les enfants, préparation à la confirmation pour les adolescents, scoutisme et diverses formations et conférences pour les adultes...

Que se passera-t-il de début décembre 2015 à fin novembre 2016 ?

Les médias relatent chaque jour les énormes problèmes et souffrances subis par l'humanité ou la nature et presque toujours provoqués par l'irresponsabilité, voire l'inhumanité de l'homme. Soucieux de cette profonde détresse, le pape François a décrété une année de la miséricorde qui commencera le 8 décembre 2015 et se terminera fin novembre 2016. Tiré du latin, miséricorde veut littéralement dire donner son cœur à la misère, avoir pitié de la misère.

Ainsi, le pape François demande aux chrétiens de mettre en œuvre concrètement la miséricorde. A cette fin, il donne plusieurs pistes : donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, abriter les étrangers, visiter les infirmes, les prisonniers et encore : conseiller ceux qui en ont besoin, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment... les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et les morts...etc. Nul doute que ces injonctions sont pertinentes par les temps qui courent.

Ateliers créatifs pour une crèche de Noël

De mi-novembre à mi-décembre, des ateliers créatifs seront organisés pour tous les âges, pour la réalisation d'une crèche de Noël : peinture, modelage, sculpture, couture... etc. Cette œuvre commune permettra de (re)découvrir le message de Noël. La paroisse serait heureuse que des artistes dans tous ces domaines se fassent connaître au presbytère de Perros-Guirec.

Histoire drôle

Dans un pays africain, un missionnaire se rend à pied d'un village à un autre sur une longue piste qui sillonne à travers la savane. Malgré la chaleur, le brave homme médite tout en marchant lorsque, tout à coup, il se trouve nez à nez avec un beau lion plein d'appétit. Sentant sa dernière heure venue, il fait la prière suivante : « Mon Dieu, sauvez-moi ! Inspirez chez ce lion des sentiments chrétiens ! » Et, miracle ! Le lion stoppe net son élan, s'affale par terre, croise ses pattes de devant et ferme les yeux. Le missionnaire entend alors l'animal murmurer : « Seigneur, bénissez ce repas que je vais prendre. »

Dates ou événements à retenir

- > **Messes à Saint-Quay-Perros :**
le premier samedi du mois à 18h.
- > **Toussaint le dimanche 1^{er} novembre :**
 - Messe à **Perros-Guirec à 10h30**
 - Messe à **Louannec à 10h30**
- > **dimanche 22 novembre : temps fort à Perros-Guirec de 10h à 11h** sur le thème « Christ-Roi ». Ce temps fort sera suivi de la messe à 11h.
 - **Noël :**
 - **Judi 24 décembre :** veillées à **18h à Louannec** et à **20h30 à Perros-Guirec**.
 - **Vendredi 25 décembre :** messes à **10h30 à Perros-Guirec** et à **Trélévern**.

Renseignements

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le **presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64)** ou le **site internet** de la paroisse à l'adresse suivante :

<http://perros-guirec.catholique.fr/>

La bibliothèque

«Lire, c'est s'ouvrir d'autres horizons... C'est pour les plus jeunes la base de l'apprentissage de la langue...» et ce sont de bonnes raisons pour venir redécouvrir les rayons de la bibliothèque municipale !

La bibliothèque et les écoles

Comme les années précédentes, les deux écoles participeront aux prix des « Incorruptibles » et voteront au printemps prochain. Ce prix littéraire crée un lien bibliothèque/écoles, l'objectif premier étant bien sûr de lire mais aussi de découvrir les rayons-jeunesse de la bibliothèque et d'avoir envie d'y revenir en dehors du temps scolaire, seul ou en famille.

A partir de novembre, les livres des « INCORRUPTIBLES » seront proposés dans les classes et dans les rayons de la bibliothèque municipale où ils pourront être empruntés.

La bibliothèque et la littérature japonaise -

En lien avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor qui nous invite à découvrir l'incroyable richesse de la culture japonaise, la Bibliothèque de St Quay-Perros présente actuellement des livres sur le Japon.

Dans l'esprit de ce thème, samedi 25 septembre, Dominique DEUFF a présenté et animé une "cérémonie du thé". A l'issue de la cérémonie, elle a fait déguster thé et sucreries japonaises.

Origami et Kamishibai sont également prévus auprès des scolaires.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Le mercredi de 10h à 12h

- Le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances de la Toussaint (du 18 Oct. Au 1^{er} nov.):

Accueil assuré uniquement le mercredi.

Vacances de Noël : bibliothèque fermée.

Rayons adultes

La rentrée en bibliothèque, c'est aussi la rentrée littéraire ! Des nouveautés sont en rayon.

Quant au prix littéraire des adultes, le «Prix ARMORICE», il est reconduit, mais ne pas oublier de voter, des bulletins sont à disposition.

Le club lecture

Le club lecture se réunit une fois par mois à 14H en bibliothèque. Se renseigner sur place.



Tous les services de la bibliothèque comme l'inscription et les prêts de livres sont gratuits mais soumis à conditions :

- Les livres doivent être rendus en bon état et dans les temps ; toute prolongation de prêt doit être faite sur place en bibliothèque.
- Tout livre égaré sera facturé à l'emprunteur.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique vie pratique « Bibliothèque municipale »

Courriel : bib.saintquay@laposte.net



La bibliothèque municipale était présente au Forum des associations

L'École Albert JACQUARD : La rentrée scolaire

Mardi 2 septembre, «les grandes vacances» de l'été se sont terminées et une centaine d'enfants de maternelle et de primaire ont fait leur retour à l'école Albert Jacquard.

Si l'école primaire conserve la même équipe enseignante et accueille un effectif légèrement en hausse, l'école maternelle quant à elle connaît bien des changements: Une nouvelle enseignante et l'ensemble des élèves regroupés dans une seule classe.

Cependant, la rentrée en maternelle s'est faite dans le calme et de manière rassurante pour les enfants, dans de nouveaux espaces organisés pour l'accueil de toutes les sections... En primaire, rentrée sereine.



ECOLE élémentaire : 73 élèves pour 3 classes

CP=20élèves	CE1= 12 élèves	CE2= 15 élèves	CM1= 14 élèves	CM= 12 élèves
-------------	----------------	----------------	----------------	---------------

Répartition par classe

CP	20 élèves	Christelle GUEGAN (Directrice)
CE1/ CE2	25 Élèves (11 + 14)	Annie GORRY
CM1/ CM2	26 Élèves (14 + 12)	Laurence LAGIER



ECOLE MATERNELLE : 30 élèves pour une classe

GS= 8 élèves	MS= 11 élèves	PS= 6 élèves	Toute PS= 5 élèves
Sonia AUFFRET chargée de classe, remplacée le mardi par Laurence AUFFRET			
Valérie LE GROSSEC ATSEM + à partir de 9h30 Anita LE BOUFFANT			



Anita, Laurence, Valérie



Sonia

Le personnel dans les écoles

À l'école élémentaire, Christine GUILLOSSOU apporte pour la 3^{ème} année consécutive une aide administrative à Mme GUEGAN lui permettant ainsi de se consacrer entièrement à sa mission pédagogique dans sa classe et au sein de l'équipe enseignante.

La partie administrative d'une direction d'école exige au quotidien suivi et vigilance et cet « emploi de vie scolaire » est accordée par l'Education Nationale : Christine GUILLOSSOU traite tout l'administratif pédagogique de l'école ainsi que toutes les formalités dues aux services de l'Education Nationale.

L'une de ses journées de présence est consacrée à l'école maternelle.



En fin de matinée à la sortie des cours, Annie LE QUERE et Mylène DOLLE prennent en charge les élèves des 3 classes élémentaires (Surveillance cour et trajet cantine) jusqu'à la reprise du service des enseignantes à 13h20.

À l'école maternelle, Valérie LE GROSSEC assiste et seconde dès l'accueil et toute la journée l'enseignante de la classe maternelle. Anita LE BOUFFANT vient la rejoindre à 9h30.

	En classe	Pause repas
8h40 à 9h30	Valérie	
9h30 à 11h15	Valérie + Anita	
11h15 à 12h	Valérie	Anita pause repas de 45mn
12h à 12h15	Valérie + Anita (accompagnement cantine)	
12h15 à 13h15	REPAS des enfants (Annie/ Anita / Mylène en salle)	Valérie pause repas de 45mn
13h15 retour à l'école : Anita prend en charge les petits qui font la sieste et assure la surveillance du dortoir, le lever des enfants.... Valérie ,surveille la cour et reprend son rôle d'ATSEM de 13h30 à 15h45		
15h45 à 16h30 : TAPS assurés par Valérie et Anita		

La garderie

7h30 à 8h20	Valérie le GROSSEC
8h20 à 8h40	Annie LE QUERE
16h30 à 17h	Annie LE QUERE + Anita LE BOUFFANT + Mylène DOLLE
17h à 18h	Annie + Mylène
18h à 18h30	Annie

L'étude surveillée

L'aide aux devoirs de 17h à 18h est encadrée par Annie GORRY, l'enseignante du CE1/CE2. Financée par la commune, cette heure d'étude est entièrement gratuite pour les familles.

Le restaurant scolaire

Le repas est servi par Annie, Anita, Mylène... Et notre cuisinier Jean-François récompensé et remercié par les mines réjouies de ses convives !



ORGANISATION du MERCREDI et du CENTRE AERE

Le mercredi : Après cette matinée d'école, pas de service de cantine.

Sortie des classes

A l'heure de la sortie des cours, pour des raisons pratiques (horaire des parents), 15minutes de surveillance gratuites sont assurée par les ATSEM sur la cour de l'école maternelle (enfants de maternelle et primaire regroupés).

De 12h15 à 12h45, le tarif garderie est appliqué.

Centre aéré (CLSH) et transport

Une convention a été signée entre les deux communes

LOUANNEC/St QUAY offrant ainsi aux familles kénanaïses qui en ont besoin un moyen de garde pour leurs enfants le mercredi après-midi. Ce service est subventionné par la mairie ; la tarification est établie en fonction du quotient familial.

A 12h15, un minibus conduit à Louannec les enfants inscrits au centre aéré : Le transport est à la charge des familles qui l'utilisent. Ce mode de transport mis place en 2014/2015 après concertation entre les parents et la municipalité est reconduit cette année.

A leur arrivée devant l'école de Louannec, ces enfants sont accueillis par les animateurs du CLSH qui les conduisent à la cantine.

TEMPS PERISCOLAIRES (TAP)

Conformément à la loi, la semaine de 4 jours et demi a été mise en place à l'École Albert JACQUARD en 2014/2015. Cette réforme qui instaure un allègement de la journée d'enseignement permet d'organiser des activités pédagogiques complémentaires.

Le projet pédagogique territorial et les ateliers très variés ainsi que leur organisation ont été pensés par Stéphanie LE REST coordinatrice du temps périscolaire, pour la 2^{ème} année consécutive.



Dès le 2 septembre, les enfants de **l'école primaire** ont retrouvé avec plaisir les animateurs et les ateliers. Les réflexes des regroupements à la sortie des cours ont permis d'entrer de plein pied dans les activités ludothèque, initiation basket, jeux de coopération, expériences scientifiques, ateliers de création / cuisine/ nature/ expression.... Ces activités se déroulent dans la bibliothèque de l'école, la salle d'animation communale, l'ancienne école maternelle... Et chaque fois que le temps le permet dans la coulée verte et sur le mini stadium.



Depuis le Vendredi 11 Septembre, Mylène DOLLE a remplacé Stéphanie LE REST et est devenue la coordinatrice des TAPS 2015/2016.

Stéphanie et Mylène ont travaillé ensemble du 2 au 11 septembre.

BRAVO à Stéphanie pour le lancement réussi et la bonne organisation des TAPS 2014/2015 et merci également pour ce passage de relais qui a permis à Mylène d'assurer la continuité.

Pour toute information ou question concernant les TAPS, merci de contacter Mylène DOLLE soit par mail à l'adresse suivante, tap.saintquayperros@yahoo.fr, soit par téléphone au 06 45 36 12 32.

A l'école maternelle, les enfants restent dans les locaux et sont pris en charge par les ATSEM, Valérie et Anita, tous les jours pendant 45 à 50 minutes avant la sortie de 16h30 ; ateliers de motricité, de jeux de société, de construction, de coins-jeux, de bibliothèque... leur sont proposés.

Pour répondre à la demande des parents dans le bilan de juin, les informations « TAP » de maternelle sont notées sur un tableau dans le hall d'entrée de l'école maternelle.

Ces activités sportives, culturelles et artistiques organisées par la commune dans le prolongement des cours sont gratuites.

- installé un interphone pour la garderie afin de sécuriser les sorties.

A la garderie, une baie fixe a été remplacée par un « ouvrant » permettant ainsi d'optimiser l'aération du local.

Bonne année scolaire aux enfants et aux enseignantes, aux intervenants et au personnel qui participe au quotidien au bon fonctionnement de l'école ainsi qu'à l'équipe technique pour son efficacité.

Josiane REGUER,
Adjointe aux Affaires scolaires

Travaux réalisés dans les écoles pendant les vacances d'été.

L'équipe des services techniques, comme chaque été, est intervenue dans les écoles pour les nettoyages qui s'imposent, les vérifications dans le fonctionnement d'appareillages et autres....Cet été 2015, les agents ont :

- nettoyé les façades.
- vérifié et nettoyé la VMC pour l'entretien d'usage afin de préserver son bon fonctionnement.
- isolé et lambrissé le plafond du patio de la garderie dans le but d'abaisser les températures élevées dues à l'ensoleillement.
- tracé des lignes jaunes de stationnement interdit devant l'école pour sécuriser et fluidifier la circulation au moment des sorties.



BON À SAVOIR...

MAIRIE : Tel : 02 96 49 80 40 – Fax : 02 96 23 07 03 – e-mail : mairie.saintquayperros@wanadoo.fr
Site Web : mairie-saintquayperros.fr

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- du Lundi au Vendredi 8h30 à 12h
13h30 à 17h30 (sauf mercredi et vendredi)
- le samedi 8h30 à 12h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres de la Municipalité recevront les Kénanaïses et les Kénanaïs aux heures suivantes, à la Mairie :

- Pierrick ROUSSELOT **Maire**
Samedi matin de 10h à 12h et sur RDV
- Yves DAVOULT **1^{er} Adjoint – chargé de l'Administration générale, des Finances, du personnel communal et des travaux**
Mercredi de 10h à 12h
- Gérard DAUVERGNE **2^e Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Gros travaux**
Vendredi de 11h à 12h
- Josiane REGUER **3^e Adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Vie associative,**
Samedi de 11h à 12h
- Marie-Paule LE GOFF **4^e Adjointe chargée des Affaires sociales et des animations culturelles**
Lundi de 16h30 à 17h30

COLLECTES DECHETS MENAGERS A DOMICILE

Celles-ci sont assurées par les services de la Communauté d'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2003.

. Ordures ménagères (semaine paire) et collectes sélectives (semaine impaire): alternativement, tous les mardis

. Encombrants et ferrailles : 21 octobre (dans la limite de 2m³ par foyer et à déposer sur la voie)

Inscription directement auprès des services de la Communauté d'Agglomération Au numéro : 08000 22 300
ATTENTION :

Il est indispensable de nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

Il faut absolument que chacun effectue un tri sélectif de ses déchets.

DECHETTERIE DU FAOU

Tél : 02 96 48 02 91 - ouverture tous les jours : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h (du 30 mars au 26 octobre).

Le dimanche de 9h à 12 heures.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS (**Transport à assurer par vos soins**).

Après un tri attentif, allez y déposer l'essentiel de vos déchets non ménagers.

Déchets acceptés : Ferrailles - verres - petits encombrants - papiers - cartons - pneus - huiles - piles - déchets végétaux - tontes de pelouses - PVC - médicaments - radios - seringues - batteries

CABINET GROUPE MEDICAL "MEDIPLURIEL" à Kertanguy

4 médecins généralistes – Masseur-kinésithérapeute – Diététicienne – Psychologue – Orthoptiste – Sophrologue – Ostéopathe – 2 Orthophonistes – 2 Infirmières – Podologue – Thérapeute familiale.

Standard médical : 02.96.49.10.10 - Paramédical : 02 96 49 10 00 - Fax : 02 96 23 11 90

8h-12h et 14h-19h (du lundi au vendredi) – 8h à 12h le samedi.

CABINETS D'INFIRMIERS

- 41 Résidence de Kertanguy – Tél. : 02.96.23.25.37. – Soins à domicile
- Centre Médipluriel – Kertanguy – Tél. : 02.96.49.10.10.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS GUIREC,

25 avenue de la Mairie. Tel.02.96.91.00.09.

COMITE DE SOINS A DOMICILE, Pole Phoenix – bat.B2 22560 Pleumeur Bodou, tél.02.96.91.25.26.

RECENSEMENT (SERVICE NATIONAL)

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans en :

- Janvier, février, mars doivent être recensés en avril,
- Avril, mai, juin en juillet,
- Juillet, août, septembre en octobre,
- Octobre, novembre, décembre en janvier

Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille ou de la Carte Nationale d'Identité.

SALLE D'ANIMATION COMMUNALE

Contactez le secrétariat de la mairie au **02 96 49 80 40**

* La «Salle Bleue» est disponible gratuitement aux associations et organisations communales.

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France	Christian PIGNY	02 96 23 09 61 – cpigny@orange.fr
Le Télégramme	Jean-Jacques BERTHOU	02 96 91 03 37 – jean-jacques.berthou@wanadoo.fr
Le Trégor	Lise MUZELLEC	02 96 23 49 49 – lise.tregor@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Ouverture hebdomadaire de la bibliothèque (située sur le petit parking au bout de la mairie)

Le mercredi de 10h à 12h.

Le samedi de 10h à 12h Gratuité totale des services de la bibliothèque.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR :

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées.

CONSTRUCTION NOUVELLE

Le Conseil Municipal rappelle à tous les Kénanais que toute construction neuve ou réalisation de travaux doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable).

CAUE22 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

a permanence de Claude THIMEL, pour le conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, de 9H à 12H et de 14H à 16H, chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

- **Activités "espace-jeux"** : Pour les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, des parents ou des grands-parents, dans une salle de l'ancienne école maternelle de Saint Quay-Perros les vendredis 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre.
- **La ludothèque à LOUANNEC** : le mercredi de 10h à 11h30 et de 16h30 à 18 h dans l'ancienne école maternelle. Fermée pendant les vacances scolaires.
- **Baby-gym** : Atelier de motricité pour les moins de trois ans à la salle des sports de Louannec le 22 octobre
Rappel d'info : Atelier de motricité pour les moins de trois ans à la salle des sports de LOUANNEC. Deux groupes : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30. Inscription sur place ou auprès de Mme PRIGENT au 06 70 37 64 67.

Renseignements administratifs : Jacqueline PRIGENT au 06 70 37 64 67 ou au reseauassmat@laposte.net

Permanences administratives les mêmes vendredis que les « espaces-jeux » de 13h30 à 16h30 dans le même local (Ancienne école maternelle)

APPELS D'URGENCE

POMPIERS : faire le 18 GENDARMERIE : faire le 17 SAMU : faire le 15

Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 02 juillet 2015 à 20 heures

Etaient présents : Pierrick ROUSSELOT, Maire, Yves DAVOULT, Gérard DAUVERGNE, Marie-Paule LE GOFF, Josiane REGUER, Adjoints, Sylvie BART, Jean François ORVEN, Nicole DUPONT, Roland GELGON, Jean Jacques RIVIER, Christine PHILIPPE, Hervé LE GROSSEC, Yves LE DAMANY et Karine ROULLEAU, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Pômme BROGGI

Secrétaire de séance : Jean François ORVEN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum atteint, le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 avril 2015

2 – Dossiers communaux : travaux, finances, personnel communal, urbanisme, scolaire,

3 – Dossiers intercommunaux

4 – Dossiers communautaires

5 – Questions diverses

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 avril 2015 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 – Dossiers communaux : travaux, finances, personnel communal, urbanisme, scolaire :

A – Finances : rapporteur Yves DAVOULT

1 - Dossier d'extension et de rénovation de la Mairie : point sur les demandes de subventions :

D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : elle se fera en deux phases (2015 et 2016)

Pour 2015, une DETR d'un montant de 95 950 € a été accordée. Le Maire a adressé un courrier de remerciement à Madame le Sous-Préfet de Lannion pour cette aide et pour ses précieux conseils.

- Réserves parlementaires : Le Sénateur Yannick BOTREL va proposer une subvention de 10000 € au titre des travaux pour 2015. Pour le mobilier, une demande a été déposée auprès de Corinne ERHEL, Députée des Côtes d'Armor.

- Une inscription a été faite auprès du Contrat de Partenariat Région / pays. Analyse en septembre

- Une inscription a été faite au titre du Contrat départemental de territoire. L'enveloppe financière (60 M€ pour l'ensemble des Côtes d'Armor) est affectée par le Conseil départemental à l'échelon des intercommunalités existantes. Puis Lannion-Trégor Communauté, pour ce qui nous concerne, définit les projets éligibles et statue sur les projets présentés.

2 - Subventions 2015 aux associations extérieures :

Yves DAVOULT présente la liste des subventions proposées par la commission générale de travail au vote de l'assemblée.

Yves LE DAMANY évoque la position prise par l'ASPTT de Lannion tendant à demander aux communes extérieures à Lannion une participation financière pour les athlètes domiciliés hors de Lannion. Le Maire répond qu'il n'a pas eu connaissance de cette information. Le Conseil municipal, unanime, vote les subventions suivantes pour l'année 2015 :

CAUE (145 €), Chambres des métiers (400 €), Protection civile (72.55€), AC Trégor (70€), Club Trégorois Handisports (70€), Comice agricole cantonal (300 €), Prévention routière (70€), Skol Diwan (50 €), Provisions voyages scolaires (1500€).

B – Travaux : rapporteur Yves DAVOULT

1 – Grosses réparations sur le tracteur communal :

Un essieu a cassé et il est maintenant réparé. La facture sera élevée.

2 – Travaux à l'école : la maintenance et l'entretien seront faits courant d'été, comme tous les ans. L'aménagement du patio va être revu (isolation du toit). Pour les besoins d'isolation des pièces d'accueil des enfants, des devis sont en cours.

3 – Rue du Venec : suite à un affaissement de chaussée, des travaux de busage du ruisseau sous la chaussée sont à entreprendre.

4 – Vestiaires douches au terrain des sports : les services techniques procèdent aux travaux (enduits, peintures, plomberie).

5 - Travaux d'éclairage public par le Syndicat départemental d'énergie :

Le Conseil municipal, unanime, vote les travaux de rénovation du foyer D069 de l'éclairage public pour un montant estimatif de 1200€ HT (participation communale de 720€)

C – Personnel communal : le Conseil municipal approuve deux avancements de grades et vote la modification du tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil municipal vote également les indemnités d'astreinte et de permanence pour la filière technique.

D – Urbanisme : rapporteur Gérard DAUVERGNE

Peu de dossier en cours.

Concernant le dossier d'extension et de rénovation de la mairie, il a été décidé de modifier la demande permis de construire en mettant au même niveau les locaux de la bibliothèque, facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'architecte des bâtiments de France sera présent sur place le 09 juillet 2015.

Le Maire indique qu'il a communiqué à l'architecte toutes les remarques émises par les élus sur le choix des matériaux proposés lors de la commission générale de travail.

E – Scolaire : rapporteur Josiane REGUER

A la rentrée prochaine, il y aura une seule classe en maternelle et pas de fusion entre les deux écoles qui resteront donc indépendantes.

Bonne nouvelle : le soutien administratif auprès des enseignantes est

maintenu par l'Inspectrice de l'Education nationale.
Effectifs prévisionnels : 66 en primaire et 33 en maternelle.

Le Maire indique qu'une ATSEM à temps complet est mise à la disposition de l'enseignante. Il y aura aussi un renfort dans l'emploi du temps qui collera au plus près des besoins.

3 – Dossiers intercommunaux :

A - Roland GELGON, Président du Syndicat d'eau du Trégor, donne lecture et commente le rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Il y a 10034 abonnés dont 806 sur Saint Quay-Perros. Le prix de l'eau y compris la redevance pollution comprend la part fixe (103,53 € ht au 1^{er} janvier 2014 passant à 107,67 € ht au 1^{er} janvier 2015) et une part proportionnelle (0,933 € ht/m³ passant à 0,97 € ht/m³).

133 000 m³ ont été prélevés et le syndicat produit d'avantage en forage qu'en captage.

Les syndicats sont désormais interconnectés.

Le Conseil municipal approuve le rapport présenté.

B – Syndicat d'entraide du canton de Perros Guirec :

Le Maire indique que Madame le Sous Préfet de Lannion a réuni les Maires des communes concernées afin de faire le point sur le dossier budgétaire (budget non voté) du syndicat suite à la saisine de la Chambre régionale des comptes par le Préfet. Une autre réunion est programmée le 18 juillet entre les Maires afin de trouver une solution à cette situation.

Une réflexion devra se mettre en place autour de la question suivante : Quels services à la population faut-il garder et à quel coût ?

C – Aéroport de Lannion : Le Conseil municipal de Saint Quay-Perros, à l'unanimité, exprime sa ferme volonté pour le maintien de la ligne aérienne Lannion-Paris, outil nécessaire et indispensable à l'activité économique du bassin d'emploi de Lannion et de tout le territoire du Trégor et demande son inscription au programme de territoire 2015-2020 de Lannion Trégor Communauté.

D – Syndicat de l'école de musique du Trégor : Le dossier du transfert du Syndicat intercommunal de l'école de musique du Trégor à Lannion-Trégor Communauté est en cours de finalisation.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Commission de transfert de charge le 03 septembre
- Bureau communautaire le 15/09
- Conseil communautaire le 29/09
- Du 1^{er} au 31/12 : délibération des 38 conseils municipaux pour prise de décision à la majorité qualifiée
- Prise d'arrêté préfectoral pour nouvelle compétence par LTC à compter du 1^{er} janvier 2016

4 - Dossiers communautaires :

Le Maire, Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté aborde les points suivants :

- Fonds de concours sur investissement : la commune dispose auprès de L-T Communauté d'une enveloppe de 10 830€ pour des projets d'investissement 2015.

- FNPIC : 17 540€ en 2015 pour la commune

- Un arrêt de bus a été demandé à LTC par le Maire pour desservir la zone commerciale de Kéringant.

- Transports spéciaux de LTC : Le Maire propose la reconduction de la convention liant la commune à L-T Communauté. Accord unanime de l'assemblée.

- Projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion : Le Maire propose au Conseil municipal de soutenir la démarche engagée par LTC contre ce projet. Accord unanime de l'assemblée.

5 – Questions diverses :

- Exposition d'arts kénanaise : Marie-Paule LE GOFF indique les dates à savoir du 09 au 19 août 2015 à la salle d'animation Yves GUEGAN et annonce l'identité de l'invitée d'honneur en la personne de Brigitte RANNOU, aquarelliste de Plougrescant.

- Yves LE DAMANY évoque la présence de gens du voyage sur le terrain annexe du terrain des sports.

Le Maire indique qu'il y a 19 familles présentes sur le terrain. Elles disposent d'un branchement d'eau et un contrat a été fait avec ERDF. Elles déclarent quitter les lieux le vendredi 10 juillet 2015, n'occasionnant ainsi aucune gêne pour le vide grenier du Stade Kénanaise.

L'Ordre du jour épuisé, la séance est levée.

VU LE MAIRE, VU LE SECRETAIRE DE SEANCE

Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 25 septembre 2015 à 18 heures

Etaient présents : Pierrick ROUSSELOT, Maire, Gérard DAUVERGNE, Marie-Paule LE GOFF, Josiane REGUER, Adjoints, Sylvie BART, Jean François ORVEN, Nicole DUPONT, Jean Jacques RIVIER, Christine PHILIPPE, Hervé LE GROSSEC, Yves LE DAMANY et Karine ROULEAU, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Yves DAVOULT (Procuration à Pierrick ROUSSELOT), Roland GELGON (procuration à Gérard DAUVERGNE), Christine PHILIPPE (procuration à Marie-Paule LE GOFF)

Secrétaire de séance : Josiane REGUER est désignée secrétaire de séance.

Le quorum atteint, le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 2 juillet 2015

2 – Dossiers communaux : urbanisme, scolaire, finances

3 – Dossiers intercommunaux

4 – Dossiers communautaires

5 – Questions diverses

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 2 juillet 2015 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Dossiers communaux : urbanisme, scolaire :

A – Urbanisme : rapporteur Gérard DAUVERGNE

1 – Point sur le dossier d'extension et de rénovation de la Mairie

Gérard DAUVERGNE informe l'assemblée des prochaines échéances concernant le dossier d'extension et de rénovation de la mairie, à savoir :

- 30 septembre 2015 : date limite de dépôt de candidatures des entreprises suite à l'appel d'offres
- Puis ouverture des plis en présence des membres titulaires de la commission d'appel d'offres (P. Rousselot, Y. Davoult, G. Dauvergne, Yves Le Damany) et de l'architecte J.Y Philippe
- 17 octobre 2015 : Remise du rapport d'analyse des offres par l'architecte J.Y Philippe
- 22 ou 23 octobre 2015 : Choix définitif des offres à valider en Conseil municipal

Arrivée de Jean-Jacques RIVIER.

Gérard DAUVERGNE précise que le permis de construire est toujours en cours d'instruction.

2 – Point sur les dossiers d'urbanisme en cours :

Très peu de dossiers actuellement. Pas nécessité de réunir la commission.

3 – Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Le Maire rappelle que la loi du 11 février 2005 portait obligation pour les propriétaires d'établissement recevant du public (ERP) de les rendre accessibles à toute forme de handicap avant le 01 janvier 2015. L'ordonnance du 26 septembre 2014 et ses textes d'applications a créé un nouveau dispositif avec de nouveaux délais : l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Un Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité des ERP dans un délai limité et avec une programmation des travaux et des financements.

L'arrêté du 27 avril 2015 prévoit des conditions d'octroi la possibilité de demander une prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les Ad'AP.

Le Maire liste la liste des bâtiments communaux concernés par ces dispositions : La mairie et annexes, les locaux des services techniques et des activités sportives, la salle d'animation communale Yves Guegan, les anciens locaux scolaires, le groupe scolaire Albert Jacquard et les édifices religieux (église et chapelle de Saint Méen) et cimetières.

Le Maire indique que l'Ad'AP doit être déposé en Préfecture des Côtes d'Armor avant le 27 septembre 2015 sauf dérogation déposée avant le 27 juin 2015 pour cause, entre autres, de difficultés financières et/ou techniques. Les services préfectoraux, sur directives du Ministère, acceptent le dépôt de l'Ad'AP avant le 27 septembre 2015.

Le Maire indique également que le différé dans la mise en œuvre de l'Ad'AP pour impossibilité financière ne peut être que de 36 mois maximum et de 12 mois maximum pour difficultés techniques.

Le Maire explique que l'importance du patrimoine de la commune et les délais impartis posent des difficultés techniques pour respecter le délai d'établissement de cette programmation, à savoir :

- la recherche de prestataires compétents (économistes, bureaux de contrôle et bureaux d'études) actuellement fortement sollicités.
- l'établissement d'une programmation rationnelle et pertinente des travaux
- le temps nécessaire à la concertation et à la définition des priorités par la commission communale ad'hoc

D'autre part, le Maire explique que le projet de création et d'extension des bâtiments administratifs de la mairie et des activités culturelles

et associatives faisant l'objet d'un dépôt de permis de construire est aujourd'hui un projet très important pour la commune et dont la construction va s'étaler sur douze mois environ. Parallèlement à ce projet, une étude globale pour la mise en accessibilité des autres bâtiments communaux sera menée et les travaux nécessaires réalisés.

Aussi, compte tenu de la parution tardive de l'arrêté du 27 avril 2015 fixant les modalités de report des délais et des difficultés exposées pour rédiger l'Ad'AP, il paraît opportun de mettre à profit la possibilité de délais supplémentaires proposés à savoir douze mois.

Le Maire sollicite l'avis de l'assemblée pour l'autoriser à engager la démarche d'Ad'AP ainsi qu'à demander la prorogation du délai de mise en œuvre.

Yves LE DAMANY fait une remarque de forme sur le terme « difficultés techniques ». Le Maire rétorque qu'il s'agit de réaliser un audit de tous les bâtiments communaux par une société de contrôle.

Le Conseil Municipal, unanime, demande la prorogation d'une année pour le dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad-AP) concernant les bâtiments communaux.

B – Scolaire : rapporteur Josiane REGUER

Josiane REGUER prend la parole et fait un point sur la rentrée scolaire 2015-2016 à l'école Albert Jacquard.

1 - Les effectifs et les répartitions

Josiane REGUER précise que les effectifs ont été légèrement modifiés depuis la rentrée, à savoir, deux nouveaux élèves en Primaire, et un déménagement en maternelle.

Ecole élémentaire : 73 élèves pour 3 classes		
CP = 20 élèves		
CE1 = 12 élèves		
CE2 = 15 élèves		
CM1 = 14 élèves		
CM = 12 élèves		
Répartition par classe		
CP	20 élèves	Christelle GUEGAN (Directrice)
CE1/ CE2	27 Élèves (12 + 15)	Annie GORRY
CM1/ CM2	26 Élèves (14 + 12)	Laurence LAGIER
Ecole maternelle : 30 élèves pour une classe		
GS = 8 élèves		
MS = 11 élèves		
PS = 6 élèves		
Toute PS = 5 élèves		

Josiane REGUER indique que la nouvelle directrice, Sonia AUFFRET, est à temps partiel, et de ce fait, est absente le mardi. Elle est remplacée par une autre enseignante, Madame Laurence AUFFRET.

2 - Le personnel de service dans les écoles, garderie et cantine:

Josiane REGUER présente les différentes tâches du personnel de l'école.

Annie le QUERE assure le service de la cantine, la garderie du soir et les ménages. Valérie LE GROSSEC et Anita LE BOUFFANT (remplaçante) assurent toutes les deux les fonctions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), le service de cantine, de garderie et de ménage.

Mylène DOLLE est la nouvelle coordinatrice TAP suite au départ de Stéphanie Le REST et assure également le service de cantine et de garderie. Et Jean -François COZIAN confectionne les repas des enfants à la cantine.

Le personnel à l'école maternelle

En classe	Pause repas	
8h40 à 9h30	Valérie	
9h30 à 11h15	Valérie + Anita	
11h15 à 12h	Valérie	Anita pause repas de 45 mn
12h à 12h15	Valérie + Anita (accompagnement cantine)	
12h15 à 13h15	Repas des enfants (Annie/ Anita / Mylène en salle)	Valérie pause repas de 45 mn

Josiane REGUER informe l'assemblée qu'il a été décidé la présence d'une seconde ATSEM dès 9H30, au lieu de 11H15. En effet, il était difficile d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions avec une seule ATSEM, sachant que l'école maternelle possède une classe unique à trois niveaux.

Le Maire rajoute que cette décision est appréciée du personnel, des parents d'élèves et des enfants.

Planning du mercredi matin

- 1 ATSEM en classe (Valérie LE GROSSEC jusqu'aux vacances de la Toussaint et ensuite Anita LE BOUFFANT jusqu'au mois de juin)
- Annie LE QUERE en ménage (entretien des locaux de l'école ; programmation établie avec l'enseignante en tenant compte de l'emploi du temps de la matinée de classe)
- Annie LE QUERE et Valérie LE GROSSEC équipées de Talkie-walkie: Annie LE QUERE vient en aide dans la classe si appel de Valérie LE GROSSEC

La garderie

Josiane REGUER présente les différentes personnes assurant la garderie municipale.

7h30 à 8h20	Valérie le GROSSEC
8h20 à 8h40	Annie LE QUERE
16h30 à 17h	Annie LE QUERE + Anita LE BOUFFANT + Mylène DOLLE
17h à 18h	Annie LE QUERE + Mylène DOLLE
18h à 18h30	Annie LE QUERE

Cantine : Surveillance cour + trajets école/cantine + service

Ecole élémentaire : Annie LE QUERE et Mylène DOLLE
Ecole maternelle : Valérie LE GROSSEC et Anita LE BOUFFANT
Service cantine assuré par Jean-François COZIAN, Annie LE QUERE, Valérie LE GROSSEC, Anita LE BOUFFANT, Mylène DOLLE

3 - Étude surveillée

Josiane REGUER indique que l'aide aux devoirs de 17H à 18H est maintenue et est encadrée par Annie GORRY, l'enseignante du CE1/CE2. Cette étude est financée par la commune, et est entièrement gratuite pour les familles.

4 - Organisation du mercredi et du centre aéré

Josiane REGUER précise qu'après la classe du mercredi matin, il n'y a pas de service de cantine.

A l'heure de la sortie des cours, pour des raisons pratiques (horaire des parents), 15 minutes de surveillance gratuites sont assurées par

les ATSEM sur la cour de l'école maternelle (enfants de maternelle et primaire regroupés). De 12H15 à 12H45, le tarif garderie est appliqué.

A 12H15, un minibus conduit les enfants inscrits au centre aéré de Louannec: Le transport mis en place par la municipalité est à la charge des familles qui l'utilisent.

5 - Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Josiane REGUER indique que depuis le vendredi 11 Septembre 2015, Mylène DOLLE a remplacé Stéphanie LE REST et est devenue la coordinatrice des TAPS 2015/2016. Stéphanie et Mylène ont travaillé ensemble du 2 au 11 septembre 2015. Le projet pédagogique territorial 2015/2016, les ateliers très variés, ainsi que leur organisation, ont été pensés par Stéphanie LE REST.

TAP à l'école maternelle : 2 groupes d'enfants encadrés par Valérie LE GROSSEC et Anita LE BOUFFANT.

6 - Travaux réalisés dans les écoles pendant les vacances d'été

Josiane REGUER liste les travaux réalisés :

- Nettoyage des façades.
- Vérification et remise en marche de la VMC.
- Isolation du plafond du patio de la garderie + pose de lambris
- Tracé de lignes jaunes de stationnement interdit devant l'entrée l'école pour sécuriser et fluidifier la circulation au moment des sorties
- Installation d'un interphone pour la garderie afin de sécuriser les sorties.

Pomme BROGGI intervient et confirme que le tracé de la ligne jaune a amélioré la circulation des véhicules et donc la sécurité.

Yves Le DAMANY demande ce qu'il en est des travaux d'isolation. Le Maire lui répond que ces travaux ont été effectués par le personnel communal. L'installation d'une ouverture oscillo-battante reste à réaliser.

Le Maire demande au Conseil Municipal de voter :

- le renouvellement à l'école Albert Jacquard de l'activité accessoire d'étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h. soit quatre heures par semaine (Base de 21,86 €/H)
- de renouveler l'emploi correspondant à l'encadrement de cette activité
- de créer, dans le cadre du temps d'activités périscolaires une animation à l'école élémentaire Albert Jacquard (Base de 24,28 €/H)
- d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires correspondants à cette dépense.

Le Conseil Municipal, unanime, vote la délibération.

C – Finances : rapporteur Pierrick ROUSSELOT

Le Maire précise que Monsieur le Trésorier de Perros-Guirec demande de procéder à l'amortissement de la subvention de 900 €, reçue en décembre 2014 du Conseil Départemental relative à l'achat d'abri-bus. Compte tenu du montant, il est proposé d'amortir en une seule fois.

Considérant l'obligation d'amortir la subvention de 900 € reçue du Conseil Départemental en 2014 pour l'achat d'abris-bus, et considérant que la commune ne pratique pas les amortissements de ce type de biens d'autre part, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'amortir en une seule fois cette opération par opération d'ordre budgétaire, comme suit :

- Section d'investissement :

Dépenses : 900 € au chapitre 040 – cpte 13392

Dépenses : - 900 € au chapitre 23

- Section de fonctionnement :

Recettes : 900 € au chapitre 042 – cpte 777

« L'exposition d'arts kénanaise 2015 »



Ballade au cours du concours communal



des maisons et jardins fleuris



Nos anciens en promenade au Puy du Fou

11 et 12 septembre 2015



3 – Dossiers intercommunaux :

A – CIDS

Le Maire présente le Compte-Rendu de la réunion du CIDS en date du 8 septembre 2015, ainsi que les différents tarifs 2015-2016.

Participants : Janine Troadec, Florence Ouvrard, Aline Simon, Nadia Le Bars, Aude Tily, Yann Roger, Sylvia Huet, Marie-Paul Richard, Marc Bacus, Christine Philippe.

But de la réunion : établir la grille tarifaire pour 2015/2016 et quelques points divers. Cette réunion faisant suite à la réunion du 30 juin où nous avons déjà mené la réflexion sur un objectif :

- minimiser la participation des mairies sans impacter trop sur les foyers à faible revenu.
- simplifier la grille et répondre également à la demande de la CAF qui demandait à afficher clairement combien coûte le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} enfant.

Cette analyse est basée sur les chiffres de l'année 2014. Le choix du tarif unique par enfant par tranche est retenu après concertation et débat des participants.

Critères retenus :

- Permettre aux tranches les plus basses de pouvoir participer aux activités par un tarif plus attractif.
- Augmenter la participation des tranches les plus hautes.
- Il est rappelé que les mairies participent de façon solidaire car la part des communes est réparti en fonction du nombre d'enfants sans tenir compte des tranches dans les lesquelles les familles se situent.

La nouvelle grille tarifaire est adoptée avec application à la Toussaint. Points divers :

Sujet soulevé réunion précédente : ouvrir des activités pour les + 12 ans.

Après discussion et retours d'avis des maires, les communes ne pouvant pas multiplier les dépenses l'offre devra être à minima. La proposition serait donc de proposer CAP SPORT aux 12-14 ans dans un premier temps.

Point crucial et ALERTE

Toute l'année 2014-2015, avec l'intégration des TAPs, Aline SIMON a pu réussir à maintenir la gestion du CIDS grâce au soutien Stéphanie LE REST embauchée par la mairie de ST QUAY PERROS. Elle a pu ainsi mener à bien ses missions auprès de la commune de Louannec et l'organisation des TAPs.

Suite au départ de Stéphanie, aujourd'hui Aline se retrouve seule et le rappel est fait que son activité à Louannec est prioritaire. Avec l'organisation des TAPS et la difficulté de trouver les intervenants, il devient impossible d'assumer seule 100% des activités du CIDS.

Demande formulée : Avoir un permanent supplémentaire au CIDS avec un BAFD minimum. Cette personne pourrait partager son temps de travail avec une autre collectivité, comme elle le fait elle-même sur la commune de Louannec.

Sachant que ce type poste existe et est déjà rémunéré actuellement par le paiement de prestations à pour les vacances. La demande est donc de pérenniser un emploi qui existe déjà mais de manière précaire pour les animateurs. Quelques membres du CIDS relèvent également le fait que si Aline est absente, aucune prestation ne peut être maintenue.

Pour solutionner cette situation, une réunion des maires de toutes les communes participantes ainsi que le CIDS est programmée le : mercredi 25 novembre à 19h30 à la mairie de Louannec.

Grille des tarifs septembre 2015

		Journée	½ journée	Semaine
	Quotient familial (CAF)	Par enfant	Par enfant	Par enfant
A	<370	4,00	3,20	18,80

B	370-535	6,90	5,00	33,00
C	536-699	10,20	7,10	46,80
D	700-999	13,10	9,10	60,30
E	1000-1299	14,20	9,70	66,50
F	>1300	15,20	10,00	69,60
G	Extérieurs CIDS	30,00	18,20	150,00
Repas ½ journée			3,08	

Commentaires du Conseil Municipal :

Le Maire indique que suite au départ de Stéphanie LE REST du CIDS, Aline SIMON se retrouve en difficulté face à la charge de travail supplémentaire mais précise qu'il n'est pas favorable à l'embauche d'une personne par l'association, et serait plutôt favorable à un détachement d'un agent d'une autre collectivité.

Pomme BROGGI intervient et souligne que cette nouvelle grille tarifaire ne propose plus de tarif dégressif à partir du second enfant. Le Maire rétorque que les tarifs étaient auparavant top bas.

Yves LE DAMANY indique qu'à la lecture du document, il est appliqué un tarif en fonction du quotient familial. Le Maire confirme en précisant qu'il s'agissait aussi de privilégier les familles aux revenus modestes.

4 - Dossiers communautaires :

Le Maire, Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté aborde les points suivants et précise qu'un Conseil Communautaire est programmé le 29 septembre 2015:

A - PLUi

le PLU deviendra communautaire en mars 2017 sauf si 3 mois avant, une majorité de communes de Lannion Trégor Communauté ne le souhaitent pas. Cependant, dans tous les cas, le PLU deviendra intercommunal en 2021, les règles deviendront communautaires, mais le Maire conservera l'autorisation des sols. Ce sujet sera étudié et analysé lors d'une prochaine commission.

B - Mutualisation

Le Maire indique qu'un état des lieux de la mutualisation aura lieu lors du prochain Conseil Communautaire du 29 septembre. La première mutualisation mise en place étant celle l'Urbanisme puisqu'elle est entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015.

Le maire précise que la mutualisation n'est pas obligatoire, à l'inverse des transferts de compétences.

Cela amène une série de questions, jusqu'où peut-on aller dans la mutualisation ? Quels services ? Quel est l'avenir des **communes** ?

Yves LE DAMANY demande si une réunion de présentation sera faite aux Conseillers Municipaux. Le Maire lui répond qu'il est favorable à ce que tous les documents de travail soient diffusés aux conseillers municipaux.

Des groupes de réflexion vont être mis en place. Le Maire indique que le travail pourrait être réparti en 5 pôles : Perros-Guirec, Lannion, Cavan, Plestin, et Plouaret

Yves LE DAMANY s'interroge sur l'avenir des agents communaux. Le Maire lui rétorque que pour l'instant le transfert du personnel à Lannion Trégor communauté n'est pas à l'ordre du jour.

C - Contrat de Territoire (Contrat entre le Conseil Départemental et les communes mais piloté par Lannion Trégor Communauté)

Le Maire indique que l'enveloppe budgétaire au niveau départemental, est évaluée à 60 M€, mais le contenu précis n'est pas connu à ce jour. Des précisions seront apportées après l'audit financier du Conseil Départemental, prévu le lundi 28 septembre. Cette enveloppe sera répartie entre toutes les communes, en fonction des projets. La

commune de Saint-Quay-Perros a inscrit le projet de rénovation et d'extension de la mairie.

Cependant pour obtenir une aide financière, il faudra obligatoirement adhérer à « Agrilocal », qui est une plateforme d'achat de produits locaux.

D - Pacte Financier

Le Maire indique que face à la baisse de la DGF au niveau de Lannion Trégor Communauté, plusieurs sujets sont en cours de réflexion, notamment sur l'éventuelle augmentation de certaines taxes. La taxe de surface commerciale, la taxe transport, l'impôt sur les ménages, la redevance assainissement...

Le Maire précise qu'il faut toutefois maintenir le territoire attractif.

Yves Le Damany demande quelles sont les orientations générales du territoire. Quel est le devenir du « futur pont », de la rocade... Le Maire répond que rien n'est décidé pour l'instant sachant que le contrat de territoire est programmé sur plusieurs années.

E - Fonds de concours en investissement

Le Maire rappelle à l'assemblée que le transfert de la compétence « assainissement collectif » a généré une dotation d'intercommunalité complémentaire. Cette enveloppe est de 650 000 € pour 2015 et Lannion-Trégor Communauté a décidé de répartir l'enveloppe en fonction de deux critères bien distincts : le critère population DGF à hauteur de 50% et le critère longueur de la voirie pour l'autre moitié. L'enveloppe de 650 000 € est scindée en deux parts :

- Une première enveloppe de 500 000€ réparties selon les mêmes critères. Toutefois sont exclues du dispositif en 2015, les communes de Plestin les Grèves, Ploulec'h, Saint Michel en Grèves, Trédrez-Locquemeau et Trémel qui vont bénéficier de financements à hauteur de 500 000€ pour leurs projets d'investissement d'assainissement collectif.

- Une seconde enveloppe de 150 000€ répartie entre les 38 communes de LTC.

La commune peut bénéficier d'une aide financière maximale de 10830€ sachant que les projets ne pourront être subventionnés au-delà du taux de 60%.

Le Maire propose de solliciter l'aide financière pour les investissements suivants :

a) Travaux en régie : 7118.10 € HT

- Nouveau bâtiment de stockage « associatif » au terrain des sports :
Bois et bardage pour 3723.36 € HT chez Alain LEROY à Cavan
Béton pour 785.83 € HT chez URVOY SA à Bégard
Canalisation d'eau au Venec :
Matériaux Ecobox et divers pour 2608.91 € HT chez CMB Prolians à Lannion

b) Acquisitions de matériel : 2049.63 € HT

- Table élévatrice pour 818 € HT chez France Manutention
Réfrigérateur pour 290.83 € HT chez Darty
Congélateur pour 248.33 € HT chez Darty
Tronçonneuse pour 265.83 € HT chez Distrivert
Imprimante (école) pour 151.67 € HT chez MGE
Aspirateur dorsal pour 274.97 € HT chez Gamma29

c) Réfection de véhicule : 4786.23 € HT

- Réfection du tracteur Renault pour 4786.23 € HT chez Ouest Motoculture

d) Matériel neuf sur bâtiment communal : 3967.80 € HT

- Fourniture et pose d'un régulateur de chauffage à l'école pour 1282.70 € HT chez ACS Morellec
Remplacement de la chaudière sur bâtiment communal pour 2685.10 € HT

TOTAL GENERAL : 17921.76 € HT

Le Conseil Municipal, unanime, décide de solliciter l'aide financière pour les investissements cités ci-dessus.

5 – Questions diverses :

Le Maire rappelle les différentes dates de réunion à venir :

- 5 octobre 2015 - PLUi
- 19 ou 21 octobre 2015 - Commission Générale
- 22 ou 23 octobre 2015 - Conseil Municipal

L'Ordre du jour épuisé, la séance est levée.

VU LE MAIRE, VU LE SECRETAIRE DE SEANCE

EXPOSITION D'ART KÉNANAISE

Elle s'est tenue au mois d'août à la salle d'animation communale Yves Guegan. L'invitée d'honneur était Brigitte RANNOU de Plougrescant.

Retrouver le reportage photo en page « centrale couleur ».

LES AMIS DE BOUSCAO

Comme chaque année, les Amis de Bouscao se sont réunis à la ferme Run An Marec le samedi 29 août à midi pour passer une journée conviviale, entre partage et bonne humeur. Une cinquantaine de convives ont ainsi pu se retrouver autour d'un

excellent jambon à l'os et goûter les nombreux desserts maison. Ils ont eu le plaisir d'y accueillir Mr le Maire, Pierrick Rousselot, et son adjointe aux associations, Josiane Reguer. Pétanque et balade ont ponctué l'après midi.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, salle Yves Guegan, 16 associations kénanaises se sont retrouvées pour présenter leur activités. De 14h à 17h30, le public est venu nombreux. Que choisir ? Chacun a pu se renseigner ou s'inscrire aux multiples activités

proposées culturelles, créatives ou sportives...Ce rendez-vous incontournable du mois de septembre permet la rencontre entre les associations nombreuses et très actives sur la commune et signe la rentrée associative.



Palmarès du concours de fleurissement - Année 2015

1- NIVEAU COMMUNAL :

1^{ère} CATEGORIE " Maisons avec jardin visible de la rue "

- 1^{er} ex aequo : Mme et Mr. MORDELLES - 12 résidence de la Baie.
- 1^{er} ex aequo : Mme et Mr. LE DAMANY - 12 Rue de Crec'h Ar Goff

2^{ème} CATEGORIE " Parc et/ou Grand jardin privé visible de la rue ou ouvert au public "

- 1^{er} : Mr LE HOUEROU Yves - 3 impasse de la chapelle St Meen
- 2^{ème} : Mme et Mr. GOASDOUE - 11 bis Rue de Crec'h Ar Goff
- 3^{ème} : Mme et Mr TIRCOT - 3 rue du Venec
- 4^{ème} : Mme et Mr CROLET - 9 Rue de Bouscao
- 5^{ème} : Mme Le TOUZIC Marie-Claude - Lieu-dit St Meen
- 6^{ème} : Mme HAMON Madeleine - Rue de Park Ar C'hra

3^{ème} CATEGORIE " Façade (Balcon, terrasse, mur, fenêtre) "

- 1^{er} : Mr LE ROY Frédéric - Résidence de Park Ar C'hra
- 2^{ème} : Mr CHEVANCE Maurice - 8 Rue de Goas Huet
- 3^{ème} ex aequo : Mme GEFFROY Marie-Noëlle - 3 Rue des Hortensias
- 3^{ème} ex aequo : Mme et Mr. LAMARD - 16 Rue des Hortensias

7^{ème} CATEGORIE " Hébergements touristiques saisonniers (Label : Gites de France, Clévacances).

- 1^{ère} : Mme ROUSSELOT Michèle - Lieu-dit Crech Hervé
- 2^{ème} : Mr et Mme LE BONNIEC Hervé et Bernadette - Run Ar Marec à Bouscao

9^{ème} CATEGORIE " Jardins potagers - Fleuris ou non ".

- 1^{ère} : Mme LE BONNIEC Bernadette - Run Ar Marec à Bouscao
- 2^{ème} ex aequo : Mr Le HOUEROU Pierre - Route de Roudoualen
- 2^{ème} ex aequo : Mme ROUSSELOT Michèle - Lieu-dit Crech Hervé
- 3^{ème} ex aequo : Mr Le HOUEROU Erwan - Route de Roudoualen
- 3^{ème} ex aequo : Mr LE HOUEROU Yves - 3 impasse de la chapelle St Meen
- 4^{ème} : Mr. GOASDOUE - 11 bis Rue de Crec'h Ar Goff

MEMBRES DU JURY COMMUNAL : Jean François ORVEN, Josiane REGUER, Sylvie BART, Sylvie LE HOUEROU et Pascal MASSON.

ANOUNA a repris ses activités

Quelle joie de se retrouver pour notre première répétition sous la houlette de notre chef Danielle GALLAIS à l'issue de longues vacances. Vous devez vous demander ce qu'est ce mystérieux ANOUNA.

Eh bien, il s'agit d'un nouvel ensemble vocal mixte composé à l'heure actuelle de 10 choristes proposant un répertoire profane et religieux varié. Pour l'instant nous travaillons un répertoire de Noël comprenant des chants originaux, d'autres connus dans une version plus classique que celle dénichée par notre chef.

ANOUNA vient du mot « Uaithne » qui regroupe trois types de musique celtique ancienne : Suantraí (berceuse), Geantraí (chant joyeux) et Goltraí (complainte). Bien que nous ayons choisi ce nom, notre répertoire n'est pas consacré à la musique celte ancienne mais balaie toutes les époques y compris le contemporain.

Nous pouvons encore accueillir lors de nos répétitions du mercredi en fin d'après midi une ou deux sopranos, une alto et un ténor.

Pour de plus amples informations envoyer un mail à marielaure.barret@gmail.com (0951188870) ou à jeannette.le-roy@orange.fr (0296230537)



Animation kénanaise

FEST NOZ DU 18 JUILLET 2015

« Le fest-noz préféré des français !... »

Vous y étiez ? Alors vous pouvez témoigner de la réussite de cette soirée...

Vous n'y étiez pas ? Quel dommage pour vous... Je vous conseille de ne pas être absent l'an prochain, vraiment il faut le vivre !

Il faisait beau, il faisait chaud...

Le plancher a peu à peu été pris d'assaut par les fidèles de la danse bretonne... Vous savez ceux que l'on croise tous les samedis soirs lors d'un fest-noz ici ou là... Ils ne quittent jamais la piste, sont infatigables, souriants, passionnés... et c'est si agréable de les regarder, d'apprendre à leurs côtés... Merci à eux pour leur participation inconditionnelle et sympathique ! Alors oui les néophytes de Saint-Quay-Perros, du Trégor, de Bretagne et de plus loin : savoyards, amis du Nord, anglais, allemands... se sont mêlés à la danse et avec bonheur et entrain. On a appris la gavotte, l'An Dro, les valse et tant d'autres danses qui nous ont entraînés dans nos belles traditions bretonnes et celtes...

Sarah Ha Per, Hezoug et Etna n'ont pas faibli, leur public était là, demandeur. Ils ont donné le meilleur d'eux, de leurs instruments, de leur voix toute la soirée, jusqu'au bout, sans défaillir, pour nous faire danser et danser encore !

Danser ? Mais aussi se restaurer et se désaltérer auprès des stands tenus par les bénévoles de l'association qui, fidèles au poste, ont fait tout leur possible afin de vous satisfaire dans une atmosphère joviale et amicale.

La nuit est tombée, la musique s'est momentanément arrêtée... Les regards se sont tournés vers le fond du terrain de foot... Magnifique ! Le feu d'artifice, cette année encore, fut magnifique ! Que d'émerveillement dans les yeux des petits... Que de compliments dans la bouche des grands...

Alors voyez, je vous l'avais dit en commençant : c'est à vivre ! On en revient le sourire aux lèvres, des lumières dans les yeux...

Patience, nous sommes en octobre... Juillet reviendra, le fest-noz aussi... Et nous nous retrouverons pour une danse, une crêpe, un verre de cidre...

Les jardins familiaux kénanais

Voici venu le temps de la récolte.

Mais auparavant, revenons un pas en arrière.

Cette année encore nous n'avons pas failli à notre tradition. C'est à dire qu'à la fin du mois de juillet un barbecue a été préparé par nos soins et parfaitement maîtrisé sous l'oeil attentif de Yves un des jardiniers. Une partie de boules a clôturé cette agréable journée.

Revenons à notre jardin. Il est évident que si la récolte a été bonne cela n'a pas été sans préparation avant. En cette fin d'année il faut apporter aux jardins plusieurs ingrédients : fumier, composte, engrais vert, gôemon ou autre.... Semer phacilie ou moutarde aideront la terre à passer l'hiver dans de bonnes conditions.

Arrivé au printemps les labours pourront commencer et on espère que 2016 sera aussi fructueuse.

Nous rappelons que toute personne intéressée par une parcelle peut contacter un jardinier sur place ou le président de l'association

J.P. Le Berre
02 96 23 30 99



Le souvenir français - Repas de rentrée 2015.

Le Comité Local du Souvenir Français de Perros-Guirec et des Environs a réuni, pour la première fois depuis plusieurs années, ses adhérents et sympathisants autour d'un repas de cohésion à la salle Yves Guegan de Saint-Quay Perros.

Cette réunion est donc à considérer comme une première, pour laquelle nous avons convenu d'y aller « modestement », en limitant nos ambitions, en matière d'effectifs comme de prix. Nous avons choisi de célébrer la rentrée (les fins d'année civiles et scolaires étant déjà fort occupées en célébrations de toutes sortes) donc avec une date proche de début Septembre. 22 personnes

ont répondu à notre appel et ont pu échanger propos, numéros de téléphone et adresses mail autour d'un buffet simple, mais bien apprécié. Et nos convives ont pu collaborer au dessert avec des réalisations personnelles

Nous tenons à remercier la Municipalité de Saint-Quay Perros pour la mise à disposition du local, puis ceux qui ont permis que ce repas ait lieu par leur implication active dans son organisation, notamment Jimmy Bart, responsable local, et son équipe, ainsi que tous les participants.

Le Comité.



Amicale des retraités - programme 2015/2016

A compter du 9 septembre 2015, nos réunions hebdomadaires auront lieu dorénavant tous les mercredis. Pour des raisons de place et de sécurité, nous disposons ainsi de la salle bleue et d'une partie de la salle Yves Guégan.

Samedi 14 novembre 2015 à midi, salle Yves Guégan : Repas dansant de l'Amicale (traiteur : L'oasis ; Orchestre : « la reine du musette » avec Danielle Nicolas).

Mercredi 9 décembre 2015 : Sortie à Saint-Malo : Déjeuner dansant et festif suivi du spectacle de Laurent Chantemerle ; tarif unique = 74 € (non adhérent) – 69 € (adhérent).

Du jeudi 17 au dimanche 20 décembre 2015 : Féerie de Noël à Londres ; traversée par bateau de nuit ; 2 jours complets à Londres et ses alentours ; tarif pour 31 participants = 504 € et pour 41 participants = 459 € (nous serons groupés avec d'autres associations pour obtenir le meilleur prix).

Du jeudi 17 au 31 décembre 2015 inclus : Fermeture (installation de l'expo des Arts kénanais).

Mercredi 27 janvier 2016 : Assemblée générale.

Dimanche 13 mars 2016 : thé dansant.

Du 16 au 23 Juin 2016 : Voyage au cœur de Madère. Durant le séjour, nous serons hébergés dans le même hôtel à Funchal (Capitale), donc pas de manipulation de bagages. Prix : de 948 € sur la base de 36 participants à 1014 € pour 26 participants. Mr le Poncin fait le nécessaire pour qu'une autre association se joigne à nous, afin de réduire le coût du voyage.

Toutes les sorties et voyages sont ouverts à tous. N'hésitez pas à nous joindre, si vous êtes intéressés au 02.96.91.00.44.

Pour les sorties de Saint-Malo, Londres et Madère, nous avons de la documentation. Si vous êtes intéressés, merci de nous la réclamer. Nous souhaiterions rapidement prendre vos inscriptions, notamment pour Londres. Pour Madère, un acompte de 284 € (30%) sera demandé à l'inscription.



Le repas de fin de saison des boulistes

Gym loisirs

Gym d'entretien :

Les lundis de 19h à 20h et les jeudis de 9h 15 à 10h15 à la salle Guégan.

Les cours s'adressent à tous les publics: hommes, femmes, jeunes et moins jeunes.

Dans une ambiance conviviale, Patricia Thépault propose des exercices cardio, abdos suivis en fin de séance par des étirements et de la relaxation.

L'inscription à l'année est de : 65€.

N'hésitez pas à venir pour une séance d'essai.

Inscription en cours d'année possible.



Le Pilates



La Méthode Pilates est une gym douce qui renforce le maintien corporel à travers un travail basé sur la concentration, et la fluidité des mouvements.

Les cours de Pilates ont connu un grand engouement à la rentrée. Les deux cours sont complets.

L'inscription à l'année est de 150€.

Les séances sont animées par Peggy Le Guyader le mardi et le jeudi de 13h15 à 14 h 15 à la salle Guégan

Athletic club kénanais

Ouverture de la saison sportive à l'ACK - L'athlétisme à la portée de tous:

Entraînement de l'école d'athlétisme pour les enfants nés de 2005 à 2007 le mardi de 17h30 à 18h45

Entraînement des benjamins , enfants nés en 2003 et 2004, le jeudi de 18h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

Entraînement des minimes et catégories supérieures, pour les personnes nés en 2002 et plus : le lundi de 18h à 19h30, le mercredi de 18h à 19h30, le samedi de 9h30 à 11h30

Tout ces entraînements sont encadrés par des bénévoles diplômés.

De nouvelles inscriptions peuvent se faire lors des entraînements.

Cette saison, une rencontre des écoles d'athlétisme du département fera escale à SAINT QUAY PERROS le 14 mai 2016, entre 300 et 400 jeunes seront attendus.



2015 Déjà 10 ans que l'Association Trankilik pratique le Qi Gong à la Salle Polyvalente de St Quay- Perros toujours dans le même esprit de partage. Le Qi gong est une réponse douce et profonde pour contrer les attaques de notre quotidien .Il permet une détente et un relâchement à la fois physique, énergétique, émotionnel et psychologique. La pratique du Qi Gong est également bénéfique sur le comportement au quotidien : il inculque une plus grande prise de recul face aux événements, plus de lâcher-prise et plus d'énergie .Côté physique: Il entretient le souffle et la résistance, assouplit en douceur toutes les articulations sans souffrance et sans effort. Côté mental: Il a un effet antistress garanti, le Qi Gong améliore la mémoire, le sommeil et permet une meilleure gestion des émotions en redonnant confiance en soi. Accessible à tous.

« Venez découvrir le Qi Gong tous les Jeudis avec Nitya de 10h30 à 11h30 et 17h30 à 18h30 à la salle polyvalente ainsi que tous les Lundis avec Antoine de 20h15 à 21h15».

Nitya , propose également deux cours de Yoga le Jeudi matin de 11h30 à 12h30 et le soir de 18h30 à 20h.

Un cours de « Yoga du Son » ou « Atelier de la voix » par Antoine Cottebrune est pratiqué tous les lundis de 17h30 à 18h30. Atelier consacré à la pratique du son, émettre le son avec notre propre voix ; Il s'agit davantage d'explorer ensemble des



vocalises dans lesquelles le rapport à la respiration, au souffle, soulage les tensions musculaires et nerveuses, stimulent la vitalité et la joie engendrée par ce partage.

Le Jeudi 25 Juin 2015 à 10h30 a eu lieu l'Assemblée Générale de L'Association Trankilik .Le bureau remercie les adhérents pour leur convivialité et leur bonne humeur. L'AG fut suivie d'un repas préparé par Too Ti Bon. Merci à Gwendal L'Association a son site : trankilik.jimdo.com

Contacts : Maryvonne Autret 02.96.48.59. Nicole Mérel 02.96.48.46.04

Courriel : trankilik@orange.fr

Chorale Awel Dreger

L'Ensemble Choral Awel-Dreger a repris ses répétitions tous les mercredis à 20h30 dans la salle Yves Guegan de Saint-Quay Perros sous la direction de Laurence Le Gall, professeur de chant. A travers ses chants, la chorale a pour volonté de promouvoir et de transmettre le riche patrimoine des chants traditionnels bretons. Cependant notre répertoire se compose également de chants français, anglais...

Le groupe est composé d'amateurs, aucune connaissance de la musique n'est exigée, si vous aimez chanter venez nous rejoindre. Notre prochain concert aura lieu à L'église Saint-Jacques de Perros-Guirec. Lors de ce concert les enfants de l'école Saint Yves chanteront également.

Contact chorale : Janig le Moing 02 96 37 64 38,
mail : janig.lemoing@orange.fr.



Chorale Quay des chants :

Les répétitions ont donc repris comme prévu le mardi 8 septembre - Nous répétons dorénavant dans la salle bleue de la salle Yves Guégan à St-Quay-Perros tous les mardis après-midi de 14h30 à 16h30.

Notre Chorale est formée de 4 pupitres : Soprane, Alt, Ténor et Basses.

Aucune connaissance musicale n'est demandée et nous ne refusons pas non plus les musiciens avec ou sans instrument.

De nouveaux choristes (tous ne figurent pas sur la photo) sont venus renforcer notre groupe et notamment les "Kanerien Landreguer". C'est avec plaisir que notre Chef de chœur Viviane Meunier vous accueillera si vous désirez vous y intégrer.

Notre répertoire est constitué de chants à 4 voix : jazz vocal, traditionnels, populaires, renaissance à nos jours, chants de Noël et chants sacrés - Pas de chants à l'unisson ou rarement.

Au cours de l'année nous donnons des représentations (concerts) auprès des enfants des écoles, des personnes âgées et dans les églises.

Pour nous contacter et avoir le plaisir de vous rencontrer vous pouvez vous adresser à :

Santine Poletti : 02 96 91 14 66 ou 06 82 37 58 34

Marie-Agnès Raoul : 02 96 48 47 18 ou 06 75 14 33 09



Esperanto

MONDIAL D'ESPÉRANTO
1905 : 1^{re} édition - 29 juillet 2015 :
Retour à Boulogne-sur-Mer !
Découvrez la langue internationale équitable !
Défilé à 11h Centre-ville
Cérémonie à 11h45 Gare des Tintelleries
Spectacle à 20h Théâtre Monsigny
www.boulogne2015.fr
ENTRÉE LIBRE

2500 participants de 80 pays au congrès mondial de Lille, 2500 qui ont compris la valeur, l'intérêt de cette langue.

Quelle joie de pouvoir échanger sur tous les sujets avec des amis venus de tous les continents : parmi eux des chinois, des Coréens, des Japonais et nos fidèles amis de Katmandou, du Népal, qui ont survécu au terrible et récent tremblement de terre. Les

amis Brésiliens étaient là eux aussi. En ce moment, au Brésil il est question d'enseigner l'Espéranto dans les écoles.

Partie de Bialystok en Pologne la langue s'était répandue d'abord en Europe et en Amérique du Nord puis dans le monde entier. Le premier congrès mondial eu lieu à Boulogne sur Mer en 1905. C'est l'année où mourut Jules Verne ardent

défenseur de la langue. Il serait long de citer les personnalités connues qui ont soutenu l'Espéranto. Parmi eux Gandhi, Jean Jaurès, Willy Brandt, Robert Kennedy, Édouard VII roi d'Angleterre, Franck Jonas président de la république d'Autriche... N'oublions pas Albert Jacquard.

Allez sur Internet et vous serez surpris de découvrir le dynamisme de ceux qui parlent, écrivent l'Espéranto (Facebook, Google+, Ipernety et sites dédiés). L'Espéranto est une langue auxiliaire et équitable car chacun fait le même effort pour apprendre cette langue, L'Espéranto ne cherche à imposer un système quelconque, c'est la langue qui respecte les cultures.

A la veille des vacances d'été nous avons fait une petite présentation dans la classe de Madame Guégan, les enfants étaient heureux.

Nous restons disponibles pour présenter l'Espéranto à toute l'école et à toute personne intéressée :

Tel : 02 96 23 02 63

Mel : gaby.treanton@wanadoo.fr

La rentrée !

L'amicale laïque est une association de bénévoles ouverte à tous. Elle propose des activités autour de ses 6 sections : école, théâtre, carnaval, danse, art floral et la toute nouvelle section Peinture & Dessin.

Cette année, plusieurs opérations ont permis de réunir l'ensemble des sections dans des moments de convivialité : le couscous, l'art floral pour les enfants à Noël et à la fête des mères, le Forum des associations.

Nouveau bureau élu lors de l'Assemblée Générale du 24 Septembre :

Président : Gwenaël JOUAN

Secrétaire : Gaëlle ANSEAUME

Trésorière : Pômme BROGGI



L'Amicale Laïque a maintenant sa page Facebook !

Venez liker notre page et retrouvez l'actualité de l'ALK : <https://www.facebook.com/Amicale-Laïque-Kénanaise-491355707695570/>

Contact: amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

Section école

Les objectifs de la section école sont de partager des moments de convivialité et de contribuer financièrement aux projets pédagogiques des écoles maternelle et primaire.

Dans ce cadre, elle organise différentes actions qui rythment l'année scolaire comme des ventes de gâteaux, de chocolats, de calendriers, de madeleines et bien évidemment la kermesse.

Durant l'année scolaire 2014-2015 pour un montant de 6000€ l'ALK section école a entre autres financé : les sorties à la ferme de Foreschou, au Planétarium, à l'aquarium de Trégastel au parc de la préhistoire à Malensac, au château de la Hunaudaye, des cours de voiles, des séances de cinéma, d'accrobranche, de patinoire, des spectacles comme Antoine et les étoiles, des abonnements lecture, des achats de matériels, la chasse à l'œuf, un panneau de basket...



Cours de Voile pour les CM1 & CM2

Cette année l'ALK section école est sollicitée par les enseignantes pour financer et soutenir les projets suivants:

Ecole Maternelle (30 enfants)	Ecole Primaire (73 enfants)
Abonnements lecture	Abonnements lecture
Séances de cinéma	Séances de cinéma
Livres pour Noël	Spectacle musical - chansons françaises
Sortie à la Ferme de Foureschou	Animation Armor Sciences
Sortie à la LPO à Ile-Grande thème milieu de vie et environnement	Animation Monde et Nature
Sortie spectacle de marionnettes à Ile-Grande, thème de la prédation	4 séances de voile - CM
Animation LPO à l'école	Sortie Océanopolis - CM
Sortie observation et migration des oiseaux au Lenn (LPO)	Sortie Ecole d'Antan Saint-Nicolas-du-Pélem – CP/CE
Spectacles	Sortie Planétarium/Village Gaulois/ Cité des télécoms – CP/CE

C'est en étant nombreux et mobilisés lors d'actions de l'amicale section école, que nous pourrons offrir aux enfants ces projets pédagogiques. Les actions de l'amicale laïque section école se réaliseront grâce aux bénévoles, qui participent à leur préparation et à leur bon déroulement.

Voici quelques actions qui auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant de bénévoles pour les organiser :

Action	Date
Repas de l'amicale	Samedi 21 Novembre 2015
Fabrication et vente de madeleines	Samedi 30 janvier 2016
Vide-Grenier	Un dimanche de Mai
Kermesse/Tombola	Dimanche 12 Juin 2016

Parents, grand-parents, kénanais, professionnels ou particuliers, apportez votre soutien ou participez en tant que bénévole aux différentes actions, pour contribuer ainsi à leur bon déroulement.

Merci à la mairie pour la prise en charge du transport des sorties ainsi qu'à tous les soutiens et bonnes volontés qui nous ont permis de réaliser les actions de l'année scolaire précédente.

Contact: Camille HOUZET svt.houzet@yahoo.fr

Section théâtre

THEATRE ENFANTS : l'atelier a commencé le mardi 15 septembre sous la direction de Christine Paillat. C'est un travail de découverte basé sur le jeu du corps, le mouvement dans l'espace, la voix. Les groupes vont de la moyenne section au CM2.

Les pièces seront présentées au public fin mai/début juin.

Les cours sont les suivants :
Mardi de 17-18h : CP/CE1
Mardi de 18h à 19h : CE2/CM1/CM2
Vendredi de 17h à 18h : MS/GS

THEATRE ADULTES : La troupe kénane a repris ses répétitions hebdomadaires. Le groupe dirigé par Christine PAILLAT compte 5 acteurs et actrices : Marie-Louise LEBIEZ, Brigitte ROGARD, Monique LEFEBVRE, Marie-Hélène Le BERRE, et Alain FOURNIER.

Les 3 représentations sont ainsi programmées :
Vendredi 27 mai et Samedi 28 mai et vendredi 03 juin 2016.

Vicky, l'amie qui vous veut du bien :

« Une soirée sympa entre copines se transforme en véritable cauchemar; quand l'une d'entre elle annonce qu'elle va enfin changer de vie, pour prendre un virage à 90°. L'amitié survivra t'-elle à ce déferlement de joutes verbales entre filles et parviendra- t-elle à calmer les angoisses existentielles de chacune ?

Une bouffée d'oxygène dans ce monde de folie, le papa "Alzheimer", qui apporte heureusement à cette comédie, la dose de rire et d'étonnement nécessaire, pour prendre suffisamment de recul, devant les aléas de la vie. »



ps : la section théâtre adultes recherche des acteurs et/ou actrices pour la prochaine rentrée.

Avis aux amateurs, la porte est grande ouverte.

Si vous êtes intéressés contactez le 06 63 08 97 98

Contact: Céline Guégan - guegan.celine22@orange.fr

Section art floral



La section Art Floral a repris son activité le 5 Octobre.

Les adeptes du bouquet se retrouvent une fois par mois et sous les conseils de Chantal, chacune réalise une belle composition florale. La semaine précédant la séance, Chantal transmet par email à toutes les participantes les informations (listes des accessoires et végétaux ainsi que le contenant) nécessaires pour la prochaine réalisation. Chantal propose au maximum d'utiliser les fleurs et feuillages du jardin. Un lundi par mois, les adhérentes se retrouvent à l'une des trois séances, à 13h30, 16h30 ou 20h15. Elles confectionnent leur propre composition florale qui vient ensuite décorer leur intérieur. Cette année le calendrier des rendez-vous est le suivant : L'adhésion est de 60 € (dont 10,20€ pour l'adhésion à la Fédération des œuvres Laïques). Lors de la première séance de cette année 2015-2016, les fleuristes en herbe réaliseront un "Bouquet dans sa bulle" (voir photo). Il reste quelques places. Alors, si vous souhaitez vous lancer dans cette activité proche de la nature, n'hésitez pas à me contacter : regine.thomas-botrel@laposte.net - tel : 02 96 48 31 28

Les lundis :

- 05 Octobre 2015
- 09 Novembre 2015
- 14 Décembre 2015
- 11 Janvier 2016
- 01 Février 2016
- 21 Mars 2016
- 25 Avril 2016
- 23 Mai 2016
- 13 Juin 2016

Section Danse

La section danse de l'Amicale Laïque propose cette année encore un stage de danse contemporaine animé par Lucile Ségala la deuxième semaine des vacances de la Toussaint (du 26 au 30 octobre 2015). Ce stage est ouvert à tous et toutes. Les séances sont quotidiennes sur la semaine et durent 1h15. Elles auront lieu de 19h à 20h15 pour le groupe adulte/adolescent et de 11h à 12h15 pour les enfants.

Ces séances de danse permettent à chacun ou chacune d'expérimenter des nouvelles relations entre la musique, le corps, le rythme et l'esprit. Tout cela se fait dans une ambiance décontractée et pleine de bienveillance de la part de Lucile.

Les tarifs sont les suivants pour la semaine : 27 euros pour les - de 18 ans et 31 euros pour les adultes. À cela, il faut ajouter la cotisation à l'amicale laïque.

Contact : danse.alk@laposte.net et 02.96.91.17.60



Peinture - Dessin



Vous peignez ou dessinez ? Retrouvons-nous chaque semaine pour dessiner, peindre et échanger ! Nouvelle section !

Des Kénanaï « amateurs » d'activités artistiques telles que la peinture, l'aquarelle, le dessin..., ont proposé la création d'un groupe de rencontre et l'idée prend forme car des personnes intéressées par ce projet se sont fait connaître le samedi 5 septembre au forum des associations.

Dans un local réservé à cette activité (jour et horaire à définir), chaque artiste amateur apportera son matériel et pourra s'adonner à sa passion et profiter dans une ambiance amicale des expériences et conseils des uns et des autres.

Aucun cours dispensé, juste une simple adhésion.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous renseigner :

Tel 02 96 48 84 22 ou tel 02 96 48 47 78

Courriel : domi.robard@aliceadsl.fr ou herve.le-bonniec@wanadoo.fr



Danses bretonnes

L'association est entrée dans sa seizième année.

Les cours de DANSES BRETONNES ont repris le jeudi 17 septembre 2015. De 20 h 30 à 22 h 30 à la salle YVES GUEGAN de ST QUAY-PERROS, la participation au premier cours fut bonne. Animés par Jeannette, Jean-Claude et René.

Les cours sont à l'intention de tous : débutants et confirmés, dans une ambiance amicale.

Les inscriptions se font toute l'année.

La cotisation 2015-2016 est fixée à 26 euros.

Les principales dates de l'association après l'assemblée générale du 15 octobre 2015 :

Galettes des rois	le jeudi 7 janvier 2016
Repas associatif	le samedi 19 mars 2016

Durant l'année 2014-2015 nous avons organisé quelques activités : soirée pâtisserie, soirée crêpes, repas associatif et un fest-noz associatif (le jeudi 26 mars)

avec les musiciens Sarah et Pierre, Rémi et Jakez, Ksl, et Thierry et Bruno

- Pour notre sortie annuelle, avec l'association A fer et à flots nous avons visité Morlaix, un voyage de la gare de Morlaix à Saint-Pol de Léon, visité l'île de Batz et retour en bateau par la rivière de Morlaix.

Le 28 mai 20 heures, pour clore l'année, avec les musiciens Thierry et Bruno nous sommes allés danser au manoir de Kerprigent.

(Tél) 02 96 23 02 66 / 06 75 21 13 26

(email) dbsqp@wanadoo.fr Le bureau.



Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements de ce mois d'octobre vient de se terminer alors que vous recevez dans vos boîtes aux lettres le "Vivre à Saint Quay" de l'automne.

La bourse aux jouets aura lieu le samedi 07 novembre 2015 de 09h à 17h (dépôt le vendredi 06 novembre 2015).

Bourse aux vêtements du printemps 2016 :

Dépôt le mercredi 09 mars 2016. Vente le vendredi 11 mars et le samedi 12 mars 2016.



Retour sur le plancher de la salle YVES GUEGAN



Les SCOTS BONNET ont retrouvé leurs habitudes depuis le 1^{er} Septembre, à savoir la reprise des cours de danses écossaises le mardi soir à 20h30.

Nous recrutons chaque année, donc n'hésitez pas à venir partager quelques pas pendant le mois d'octobre, les séances sont gratuites pour vous !

Pendant l'été quatre membres de notre groupe ont suivi des stages de perfectionnement à ST ANDREWS (Ecosse). C'est une occasion unique de partager cette passion dans un environnement international.

Chaque matin, les danseurs de l'Université de Saint Andrews sont réveillés au son de la cornemuse. Chaque jour, nous avons une multitude d'occasions de danser en profitant de la présence d'une concentration de professeurs de grande qualité et du « must » des musiciens.

Début Septembre, notre groupe était aussi présent au forum des associations, afin de rendre plus concrète notre activité, 6 danseurs ont exécuté 4 danses devant les visiteurs.

Lors de notre assemblée générale, nous avons fait le bilan de l'année écoulée, avons évoqué le succès de notre dernier bal, nous avons été surpris cette année par la notoriété de notre groupe en Angleterre et la venue d'un groupe de Cornouailles anglaises.

Forts de ce constat, nous renouvelons le bal le 2 Juillet 2016 avec les mêmes musiciens qui ont eu un succès fou.

Le groupe continue aussi les échanges en Bretagne (rencontres de Josselin) ainsi que les échanges avec nos voisins d'outre-manche ou des îles anglo-normandes.

Nous étions six à participer au weekend du 11 septembre à Jersey (2 bals et 3 soirées en tout), ce fût un weekend fabuleux : des musiciens talentueux (les mêmes que pour notre bal) et



une ambiance très amicale sous un soleil radieux.

Dans le cadre d'une animation locale à ST QUAY, nous allons d'ici la fin de l'année, vous proposer un Ceilidh (danses très faciles, explications données au fur et à mesure par l'animateur), vous en saurez plus en consultant le calendrier sur notre site web.

<http://www.scots-bonnet.fr/index.php/fr/>

Vous qui souhaitez une activité physique qui vous fasse oublier le quotidien pendant une soirée, la danse écossaise est peut-être faite pour vous !

Rejoignez vite les SCOTS BONNET

Le groupe.



Ecole communale de Saint Quay-Perros



Année scolaire 1965-1966

Se reconnaîtront-ils ? – les reconnaîtrez-vous ?

Réponse au prochain journal

Nos écoliers ont repris le chemin de l'école



Vivre à Saint-Quay

Ce journal a été construit sous la direction de la Commission « Communication, Journal Communal »

Responsable de la publication : Yves DAVOULT - Responsable adjoint : Josiane REGUER

Rédaction, documentation, composition, publicité, diffusion : Mairie de Saint Quay-Perros

Crédits photos : Mairie de Saint Quay-Perros